

Finances publiques

Les grands comptes sont de retour

• OCP, Maroc Telecom et BAM:
5,5 milliards au budget

• Bond de plus de 10% des
recettes non fiscales

RÉPRISE de l'activité des entreprises publiques. Du moins des gros contributeurs au budget de l'Etat. Sur les six premiers mois, leurs versements (dividendes et autres redevances) ont explosé de plus de 47%. Maroc Telecom, OCP, BAM et autres entreprises à participations de l'Etat ont versé 5,55 milliards de DH au budget. Les recettes de monopole tiennent compte aussi de la rentrée de 1,7 milliard de DH suite à l'attribution des licences 4G.

Au total, les recettes non fiscales ont atteint 11,48 milliards de DH au premier semestre, en hausse de 10,4% par rapport à la même période de 2014. Ce qui représente 1 mois et 10 jours de la masse salariale de l'Etat. Fonds de concours, redevance gazoduc, amendes transactionnelles et droits de chancellerie participent également à la formation de ces recettes.

L'analyse des recettes et dépenses ordinaires fait ressortir un allègement du déficit du Trésor: 20,4 milliards de DH contre 23,3 milliards à fin juin 2014. Le recul s'explique également par le solde positif (7,4

Les sources de recettes				
	Nature	en millions de DH	Variation en %	Parts en %
1	Taxe sur la valeur ajoutée	26.204	▼ 2,0	25,3
	- à l'importation	15.921	▼ 4,8	15,4
	- à l'intérieur	10.283	▲ 2,7	9,9
2	Impôt sur les sociétés	22.007	▼ 4,0	21,3
3	Impôt sur le revenu	17.593	▲ 5,0	17,0
4	Droits d'enregistrement	8.370	▼ 3,8	8,1
5	TIC prod. énergétiques	7.098	▼ 3,8	6,9
6	Monopoles	5.554	▲ 47,6	5,4
7	Droits de douane	3.936	▲ 6,2	3,8
8	TIC tabacs manufacturés	3.934	▼ 4,4	3,8
9	Recettes en atténuation de dépenses	2.487	▲ 208,1	2,4
10	Fonds de concours	1.241	▲ 37,6	1,2

Source: TGR

Bien qu'en léger repli, la TVA représente toujours la première source de recettes pour le budget de l'Etat. A fin juin dernier, les dix principales sources ont contribué pour 95,1% du total des recettes dont le quart assuré par la TVA

recte, la baisse n'a concerné que l'IS. Sa recette est réduite de 928 millions de DH sur le premier semestre. Mais ce recul est plus un réajustement. Il s'explique «par le fait que l'année 2014 avait enregistré l'encaissement de recettes exceptionnelles liées à la cession de la Centrale Laitière et à l'IS retenu à la source à l'occasion de la vente d'une partie du capital de Maroc Telecom», est-il précisé. En revanche, les produits de

charges en intérêts de la dette publique qui grimpent de 22,8%. Mais la restructuration des maturités pour profiter de la baisse des

taux d'intérêt pourrait se traduire par des gains. Ramenées au budget général, les dépenses émises ont atteint 155,1 milliards de DH. Elles renferment une baisse de 5,6% des charges de fonctionnement. Alors que l'investissement s'est replié d'un demi-point de pourcentage (Voir infographie ci-contre). Ceci, pour faire face à la charge de la dette budgétisée et dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans. □

A. G.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Les recettes ordinaires couvrent les dépenses (en millions de DH)				
Personnel 51.199	Matériel 26.737	Intérêts 16.202	Compens 9.348	Investissement 27.829
Recettes ordinaires 103.529				Besoin de recettes 27.786

Source: TGR

A fin juin 2015, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes éponymes a été de 100%. A la même période de l'année passée, il s'est établi à 98,2%. Par rubrique, le personnel a prélevé près de la moitié des recettes et plus du quart a été consacré aux dépenses de matériel

milliards) des Comptes Spéciaux du Trésor. Cependant, les recettes ont quasiment stagné alors que les dépenses ont accusé une légère baisse de 2%.

La baisse des recettes résulte essentiellement du décrochage de la TVA à l'import et la TIC sur les produits énergétiques, relève le tableau de bord semestriel de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce qui est en liaison avec le recul de la facture pétrolière qui a plongé d'environ 32% à fin juin dernier. Par contre, les droits de douane se sont appréciés de 6%, probablement en lien avec l'import des produits finis de consommation. La taxe intérieure de consommation a également baissé pour de nombreux produits dont les tabacs et les alcools. En ce qui concerne la fiscalité di-

l'IR, de la TVA à l'intérieur restent orientés à la hausse. A titre d'exemple, les recettes de la TVA qui avaient accusé un recul de 8,8% à fin juin 2014 se sont appréciées de 2,7%, cette année. Elles restent toutefois, en dessous du montant réalisé à la même période de 2011: 11 milliards de DH contre 10,3 milliards en 2015.

S'agissant du recul des dépenses ordinaires, l'essentiel provient, bien évidemment, du plongeon de près de 30% de la charge de compensation: 9,3 milliards de DH contre 13,3 milliards, l'année dernière. Mais les charges du personnel et des autres biens et services qui englobent, entre autres, l'assistance technique étrangère et les frais de voyage et réceptions sont également en légère baisse. Seul bémol, l'aggravation des